



Personne sous emprise d'un manipulateur

Par **allanrichard**, le **18/05/2008** à **10:58**

notre mere,veuve et souffrant d'un debut d'alzeimer heberge son ami aux revenus insuffisants.elle paye pratiquement tout .celui ci la separe maintenant de tous ses amies et de la famille.il lui aurais suggere de vendre sa maison pour acheter un appartement dans le sud-ouest de la france avec lui.il est toujours marie et nous ne connaissons que son nom. que faire? merci

Par **zllamia**, le **18/05/2008** à **12:10**

Bonjour,
vous pouvez demander qu'un juge que votre mère fasse l'objet d'une protection et devienne ainsi un majeur protégé.
Ceux-ci est possible lorsque ce majeur connaît une altération de ses facultés personnelles qui le met dans l'impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts.
Il existe différents types de protections: la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle.
Se sont différents degrés de protections, selon celle que choisira le juge, elle vous permettra de gérer ses affaires.
Je vous conseille d'invoquer le fait qu'elle soit sous l'influence de son amie qui la pousse à faire des dépenses dont elle n'a pas besoin.

Cordialement.